

Mai 2025



## SOMMAIRE

**Finances**

**Travaux**

**Infos municipales**

**Vie associative**

**Etat civil**

**Agenda**

**Infos utiles**

**D'hier à aujourd'hui**

**Associations**

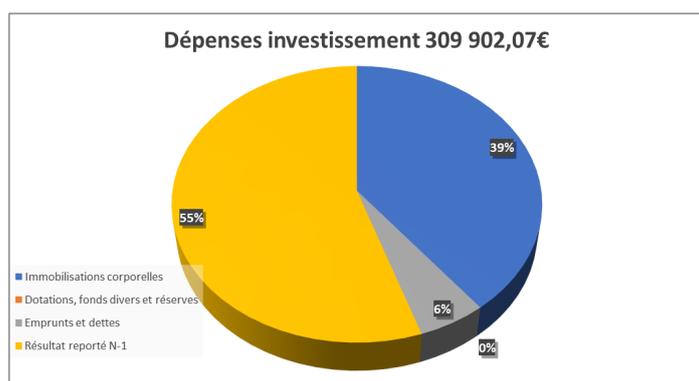
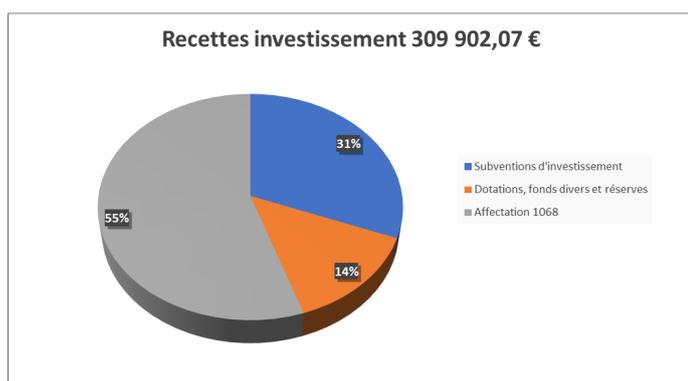
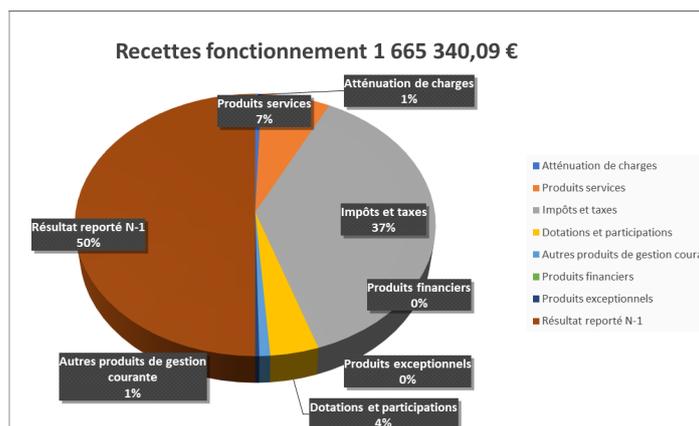
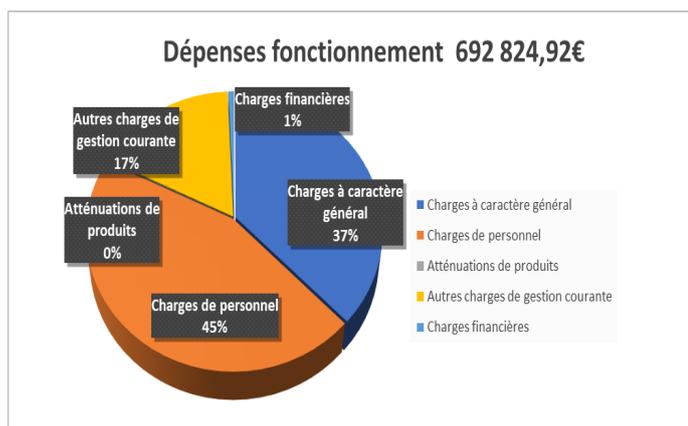
## ÉDITORIAL

Notre village reste un lieu où il fait bon vivre, où notre engagement reste entier. Au-delà des réalisations ou aménagements en cours, nous souhaitons que Landorthe soit une commune dynamique et solidaire. La nouvelle classe aménagée fonctionne bien. Nos associations bénéficient depuis peu d'une nouvelle salle où l'on se retrouve avec plaisir (photo ci-dessous). Ce lieu d'écoute et d'échanges est aussi un lieu où les citoyens peuvent participer activement à la vie communale. L'ouverture du padel, un équipement sportif très actuel que nous avons voulu gratuit ouvert à tous a trouvé sa place et les réservations vont bon train. Un robot installé pour la tonte du stade apporte un plus pour les footballeurs et permet de diversifier les activités de nos agents. Enfin, je préciserai que notre commune a obtenu cette année, le 3<sup>ème</sup> prix des villages fleuris de la Haute-Garonne (catégorie 1001 à 2500 habitants).

*Lucienne Cortinas*



# Finances



## Résultats cumulés fin 2024

**Fonctionnement** : 1 084 154,24 € **investissement** : - 170 925,57 € **résultat d'exercice** : 913 228,67 €

Principales dépenses d'investissement :

- le padel 89 100 € avec le soutien de l'ANS (Agence Nationale du Sport) à 71 % et 9 % du Département
  - l'aménagement de la cour d'école pour un montant de 69 140,90 € avec l'aide du Département 30 % et la CAF 10 %
  - le chauffage de la salle polyvalente pour un montant de 44 430 € avec l'aide du Département au taux de 40 % et la Communauté de Communes (15 %)
  - le broyeur pour 7 800 € financé à 40 % par le Département
  - des travaux à la maison de la chasse soient 6 141€ financés à 40 % par le Département
- Soit un total d'investissement de 201 603,81€ aidés par les partenaires pour 140 034,37 € et un reste à charge de la commune de 61 568,81€

## Budget primitif 2025

**Fonctionnement** : 1 665 340,09 € **investissement** : 309 902,07 € **prévision** : 1 975 242,16 €

Les travaux (investissements) réalisés avec la participation de l'Etat, le Département, la Communauté de Communes

- l'école et une pyramide de cordes (aire de jeux) 39 944,40 €
- l'aménagement du cimetière 29 753 €
- la climatisation de la salle des associations et de la nouvelle classe 11 185,42 €
- l'insonorisation de la salle des associations 4 613,28 €
- le robot (tonte stade) 9 606,40 € / une borne à incendie 3 234,85 € / isolements + tables 4 434 €
- la rénovation de l'atelier 2 975,68 €

## Travaux

- aménagement de la salle des associations
- peintures à l'église (portail, fenêtres...)
- peinture des grilles du cimetière et des vestiaires du stade
- changement de quelques plaques des routes communales

## Infos municipales

### Civilité

Les travaux et tontes amenant des nuisances sonores doivent être effectués dans un cadre horaire à respecter ( voir site de la commune)  
- Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit ainsi que les nuisances sonores au-delà des horaires fixés par la loi.

## Entretien des trottoirs et caniveaux

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus d'entretenir et balayer les trottoirs devant leur domicile jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales. Le désherbage sur les trottoirs doit être réalisé par arrachage, binage ou tout autre moyen biologique. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit par la loi (vu des articles L-2212-1 du Code Général des Collectivités Territoriales et R 610-5 du Code Pénal).

## Travaux modificatifs

Toute modification de l'aspect extérieur de l'habitation doit faire l'objet d'un permis modificatif. Les surfaces créées dont l'emprise au sol est inférieure à 20 m<sup>2</sup> doivent faire l'objet d'une déclaration préalable. Les surfaces inférieures ou égales à 5 m<sup>2</sup> sont exemptées de déclaration.

## Urbanisme

Le PLUI a été approuvé le 17 Mars 2025 par le Conseil Communautaire. Il est donc entré en vigueur. Les documents s'y rapportant sont consultables en mairie.

## Chasse aux œufs

La météo n'était pas clémente mais cela n'a pas empêché les petits landorthis de profiter de cette manifestation sous une forme inédite. A défaut de courir dans les sous-bois, c'est armé de feutres que les enfants ont réalisé une gigantesque fresque pascale dans la salle polyvalente. Quelques parents se sont joints à ces artistes en herbe. La municipalité a ensuite offert un petit paquet d'œufs à chaque enfant. Ce moment festif et de détente collective au milieu des vacances s'est terminé autour d'un goûter.



## Cérémonie du 8 Mai

**La commémoration du 8 Mai 1945 se déroulera le jeudi 8 Mai, à 11h30**, devant le monument aux morts. La population est invitée à participer à ce moment bien particulier de notre histoire. Deux joueurs de cornemuse qui avaient participé à la soirée consacrée à fêter la Saint-Patrick nous feront le plaisir de se joindre à cette manifestation.

A l'issue de cette cérémonie le verre de l'amitié sera offert à la population qui aura aussi la possibilité de voir une exposition sur la vie d'engagement de Jean Moulin. Cette exposition sera visible plusieurs jours et permettra aux élèves d'approfondir leurs connaissances sur cet épisode la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale.

## Journée du patrimoine le 5 octobre

Cette manifestation libre et gratuite organisée par la municipalité se déroulera cette année **le dimanche 5 octobre**. Des ateliers, des expositions placées sous le signe de « voir et faire » donneront une fois de plus la possibilité aux plus jeunes comme aux plus grands de s'initier à des techniques artisanales.

Des animations autour des vieux métiers mais aussi des jeux géants en bois feront le bonheur des participants. Une animation musicale est prévue le matin et l'après-midi avec un groupe en costume d'époque qui proposera musiques et chansons de la Renaissance. On remontera le temps!

## Vie associative

### Repas des associations

Le traditionnel repas qui rassemble les associations du village aura lieu **le samedi 24 mai, à 12h30**. La population qui souhaite s'associer à l'élan de solidarité en faveur de l'association « Les Petits Frères des Pauvres » basée à Saint-Gaudens est invitée à se joindre à ce moment de convivialité. Chaque année, les associations organisent un repas dont les bénéfices sont reversés au profit d'une œuvre caritative ou d'utilité publique. Inscriptions en mairie jusqu'au 14 mai.

	<b>Salle polyvalente de Landorthe</b>
	<b>Menu</b>
	<b>Apéritif Kir et ses délices</b>
	<b>Assiette de crudités</b>
	<b>Axoa de veau</b>
	<b>Fromage</b>
	<b>Salade de fruits</b>
	<b>Café</b>
	<b>Vin rouge et rosé</b>
	<i>SVP : ne pas oublier son couvert</i>
<b>SAMEDI 24 Mai</b>	
<b>12H30</b>	
Les associations landorthisaises en collaboration avec la mairie reverseront les bénéfices de ce repas au profit de l'association "Petits frères des pauvres" à St Gaudens qui lutte contre l'exclusion des personnes âgées isolées	<b>Adulte : 18€</b> <b>Enfant (jusqu'à 12ans) : 5€</b> <b>Enfant -7ans : gratuit</b>
	<b>Inscriptions et règlement à l'ordre de l'A.L.C.A jusqu'au 16 mai à la mairie de Landorthe (boîte aux lettres)</b>

### Quelques rendez-vous...

#### L'ELLES fête ses 60 ans

Une année spéciale pour le club de football qui fêtera son 60<sup>ème</sup> anniversaire en juin. Le club des « vert et blanc » a vu le jour en juin 1965 et s'appelait l'ELE ( Entente Landorthe Estancarbon). Cet anniversaire sera fêté le samedi 14 juin 2025 en présence de nombreux invités et donnera l'occasion aux dirigeants de fêter dignement cet événement. Au programme : un tournoi, une exposition de photos et documents, une vidéo retraçant l'histoire du club et un repas complèteront cette journée festive.

## Pétanqueurs Landorthis

Les rendez-vous sont nombreux durant tout l'été. Des concours se dérouleront en juillet (8,12 et 24) ainsi qu'au mois d'août (2,5 et 19).

### On fête l'arrivée de l'été

L'été débute le 22 juin. L'école, et la municipalité réuniront leurs efforts pour fêter ce moment bien particulier de l'année, le vendredi 20 juin. Cet instant correspondant à la fin de l'année scolaire, les élèves présenteront une animation de circonstance. Des associations se joindront à cette manifestation pour préparer le traditionnel feu de la St-Jean qui sera suivi comme l'an dernier d'un feu d'artifice. Auparavant un repas aura été servi aux participants qui se seront inscrits en mairie (infos dernières via l'application panneau pocket).

## Etat Civil

Kalis PORCU RAMOS N2E LE 18 / 02 / 25

## Agenda

### Dates à retenir (manifestations municipales ou en collaboration avec la mairie)

- . samedi 24 mai : repas des associations
- . vendredi 20 juin : fête de la Saint-Jean avec feu d'artifice
- . dimanche 5 octobre: journée du patrimoine
- . samedi 22 novembre : soirée concert
- . dimanche 7 décembre : marché de Noël
- . vendredi 19 décembre : concert de Noël

## Infos utiles

**Mairie :** contactmairie@landorthe.com

05-61-89-07-19

**Ecole :** 05-61-95-26-62

**Gendarmerie :** 17

**Pompiers :** 18

**Urgences :** 15

**Centre Médico-social Saint-Gaudens :**

05-62-00-98-10

**Déchèterie de Saint-Gaudens :**

05 62 00 16 23

**Service des Eaux**

**urgence eau potable :** 06 89 84 25 30

**urgence assainissement :** 06 30 91 74 98

## D'hier à aujourd'hui

D'hier à aujourd'hui en quelques photos :

- . photo 1 : aménagement sous la mairie (1991)
- . photo 2 : aménagement pour la construction de vestiaires et de la salle polyvalente (1998)
- . photo 3 : construction d'un rond-point devant l'école (2004)



## Associations

### ACCA (Chasse)

Mr Gérard FONTOVA

06 74 32 64 81

### ALCA

Mr Pascal BORIES

06 31 04 95 97

### Club de l'Amitié

Mr Raymond RAMOS

06 08 05 65 27

### Desta Enfance Ethiopie

Mme Gisèle MESNIL

05-62-00-36-18

### Détente et Loisirs

Mme Christiane SEJALON

05-61-89-35-17

### ELLES

Mr Richard ARMENGAUD

06 13 56 62 52

### Pétanqueurs Landorthis

Mr Jean-Denis FOURMENT

06 20 06 74 85



Place Maurice Romain  
tél : 05 61 89 07 19 fax : 05 61 89 02 56  
contactmairie@landorthe.com